

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 30 c.
Réclamations. . . 30 c.
Faits divers. . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 18
Trois mois. 10

On s'abonne :

Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
EWIG, r. Amboise-Richel, 9 ;
BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
20 Avril 1881.

LA QUESTION TUNISIENNE.

La réponse à la dernière note diplomatique envoyée par M. Barthélemy Saint-Hilaire au Bey vient d'être remise à M. Rousslan.
Le Bey proteste de nouveau énergiquement contre la violation du territoire tunisien par l'armée française, et déclare décliner toute responsabilité pour les conséquences que pourrait entraîner l'entrée des Français en Tunisie.
Soixante Européens, employés au haras du comte de Sancy, qui étaient venus à Tunis pour les fêtes de Pâques, sont repartis pour le haras.
Les Arabes sont convaincus que c'est là une preuve évidente que tout est terminé.

Les troupes régulières du Bey occupent l'île de Tabarque. L'île est en force pour s'opposer au débarquement des Français. C'est bien le poste tunisien qui a tiré sur la canonnière française.

Le total des troupes débarquées à Bône depuis huit jours s'élève à 44,475 hommes et 4,183 chevaux ou mulets.

Deux escadrons du 7^e chasseurs ont été transportés en soixante-quatorze heures de Rambouillet à Bône, sans aucun accident.

Le *Clairon* donne cette importante nouvelle :

« Nous pouvons annoncer, le tenant de source ordinairement sûre, que lundi sont partis du ministère de la guerre des ordres pour la formation immédiate, à Nîmes, d'un corps de débarquement dont l'entrée à Tunis, par la Goulette ou Biserte, coïncidera avec l'arrivée du corps expéditionnaire parti de la frontière algérienne.

» Ce corps d'embarquement se compose de :
» Deux régiments d'infanterie,
» Un bataillon de chasseurs à pied,
» Un régiment de cavalerie,
» Deux batteries d'artillerie du 13^e régiment.
» Une compagnie du génie,
» Les services accessoires. »

Le *Triboulet* contient la même information sous forme interrogative.

Le 3^e chasseurs à cheval a reçu avant-hier l'ordre de quitter Amiens en destination de l'Afrique.

La *Republique française* assure que les opérations militaires, en Tunisie, ne commenceront pas avant jeudi.

M. Grévy a signé un décret prohibant le transit des armes et des munitions de guerre à destination de l'Algérie et de la Tunisie.

Le gouvernement fera aux Chambres, à la rentrée, communication de toutes les pièces concernant l'origine et les causes de l'expédition tunisienne.

LA QUESTION TURCO-GRECQUE.

On sait que la Grèce, en acceptant le tracé de frontières arrêté par la Porte et les ambassadeurs, a mis à son assentiment deux conditions : la première, c'est que les provinces cédées lui seraient remises sans effusion de sang ; — la seconde, c'est que les provinces restées en dehors recevraient une sorte d'autonomie administrative.

Ces deux conditions ne semblent pas avoir chance de succès auprès des puissances européennes. On trouve, cette fois, que la Grèce va trop loin et qu'elle se mêle de ce qui ne la regarde pas.

La Grèce a demandé beaucoup, elle a occupé depuis trois ans toute l'Europe de ses intérêts et de ses revendications ; pour en fi-

nir, on lui a fait la part assez large. Mais il est par trop fort qu'elle vienne maintenant réclamer des mesures de coercition contre les provinces cédées.

L'Europe a autre chose à faire.
Quant à la seconde condition posée par le gouvernement hellénique, l'autonomie administrative pour les provinces restées en dehors de la cession, l'Europe jugera avec raison que la Grèce n'a rien à y voir.

Le traité de Berlin, dans son article 23, stipule précisément pour toutes les provinces de la Turquie d'Europe une réforme administrative, un régime analogue à celui de l'île de Crète.

Mais la Grèce n'était pas partie contractante au Congrès de Berlin. Elle n'a donc rien à réclamer pour des stipulations qui ont été discutées en dehors d'elle. C'est même à dessein qu'on l'a tenue à l'écart du Congrès de Berlin ; il serait bon qu'elle le comprît à cette heure.

Depuis que le gouvernement d'Athènes a donné son acceptation au tracé des ambassadeurs, les journaux grecs nous sont arrivés.

Leur langage est absolument différent de celui de M. Coumoundouros, et s'il exprime l'opinion publique, nous devons reconnaître qu'il pousse formellement à la guerre.

Le *Telegraphos* dit en tous termes : « La guerre est la réponse au résultat des pourparlers de Constantinople. La Grèce commettrait un crime en acceptant la dernière décision des puissances. »

L'*Horas* tient à peu près le même langage ; il veut que le gouvernement ait une politique d'action, c'est-à-dire de guerre : « Il ne suffit pas de repousser la proposition recommandée à notre acceptation par les puissances, mais il faut aussi leur faire bien comprendre que cette recommandation est considérée par la nation comme un outrage, qui lui impose une action énergique pour donner satisfaction à sa dignité et pour sauver le prestige de la Grèce devant l'hellénisme. »

Le *Journal d'Athènes* se contente de dire :

« Nous devons passer outre et faire notre devoir ».

C'est court, mais très-clair.
Enfin, le *Messenger d'Athènes* demande que le gouvernement « repousse la ligne proposée comme contraire à l'esprit et à la lettre du traité de Berlin. »

Il y a donc un dissentiment absolu entre le cabinet qui a accepté le tracé des frontières, et la presse hellénique, qui en demande le rejet et préfère recourir au sort des armes.

On a parlé plusieurs fois du danger d'une révolution à Athènes, si le roi Georges résistait au sentiment public. La surexcitation présente des esprits en Grèce pourrait en effet le donner à craindre.

Il ne faut pas oublier que le roi Othon a été chassé par une émeute de pompiers. Aujourd'hui, toutes les bandes appelées sous les drapeaux et chauffées outre mesure de passions patriotiques sont plus à redouter que les pompiers. Un coup de main serait facile sur le Palais royal ; et le Pirée n'étant qu'à six kilomètres d'Athènes, le roi Georges serait déchu et embarqué en deux heures, comme son prédécesseur.

Le courant de folie qui règne en Grèce depuis un an autorise toutes les suppositions et toutes les extrémités. Seulement nous nous demandons ce que deviendrait la Grèce livrée au hasard, et se lançant dans une équipée guerrière, sans gouvernement pour mettre un peu d'ordre en ce gâchis ? Ce serait la fin logique de cette aventure insensée où notre diplomatie républicaine a précipité ce malheureux petit pays.

Chronique générale.

On écrit de Tunis aux *Tablettes d'un Spéctateur* :

« Vous savez que les consuls ont engagé leurs nationaux habitant la région qui va devenir le théâtre des opérations, à rentrer à Tunis.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

L'OUBLIEUSE

(Suite.)

Pendant combien de temps marcha Michel Desvignes ? Quel itinéraire suivit-il ? nul ne le saura jamais ; au jour naissant, il se trouvait à quelques pas du Jardin-des-Plantes.

Assis sur un banc de pierre, sa carnassière, qui contenait quelques menus objets, derrière le dos et rattachée par une longue lanière passée autour de son cou, Michel se demandait pour la centième fois peut-être s'il n'était point le jouet d'un rêve, d'un cauchemar affreux. Un sergent de ville s'approcha de lui :

— Que faites-vous là ? lui demanda-t-il d'un air à moitié bourru.

— Je n'en sais rien.

Le sergent de ville fit un pas en avant.

— Où allez-vous ?

— Aux Coudriers.

— C'est loin, ça ? reprit-il.
— Oui, très-loin.
— Quel département ?
— Calvados.

— Le chemin de fer passe-t-il dans le village ?
— Non, à Condé-sur-Noiret seulement.

— Ah ! très-bien, poursuivit l'agent, tout peut s'arranger. Vous dites que vous allez en Normandie ?

— Je n'ai que ce désir et le plus tôt sera le mieux ; mais je ne connais pas Paris, et je ne sais de quel côté me diriger.

— Venez avec moi, mon service est terminé, je retourne à la maison et je vais vous indiquer la gare Montparnasse. Avez-vous de l'argent ?

— J'en ai, répartit Michel, plus qu'il ne m'en faut pour achever mon voyage.

Tous deux se mirent en route. Michel suivit son guide avec une docilité parfaite.

— Où donc avez-vous passé la nuit ? lui demanda celui-ci avec intérêt.

— J'ai toujours marché dans les rues.

— Vous n'avez donc pas de domicile ? ajouta l'agent en fronçant le sourcil.

— J'ai quitté celui de mon frère hier soir pour revenir à la gare Saint-Lazare et je me suis perdu.

— Nous sommes arrivés, dit le gardien de la paix à Michel, en apercevant la gare principale de la rive gauche ; voyons l'heure du départ maintenant.

Et l'excellent agent prit connaissance de la grande affiche jaune que la compagnie de l'Ouest renouvelle dans ses gares et dans tous les quartiers de Paris à chaque changement de service, autant dire à chaque saison.

XVIII

La nuit d'octobre, froide et glacée, était arrivée depuis une heure environ, lorsque les deux chiens, chargés du service de nuit à la ferme des Coudriers, poussèrent plusieurs aboiements joyeux.

A l'intérieur, un feu vif pétillait dans lâtre ; les gens de journée, rassemblés, prenaient leur repas du soir. Renée, assise au bout de la table, veillait au service ; Pierrot, toujours le point de mire de ses camarades, avait assez à faire de tenir tête à tous les sarcasmes qui pleuvaient sur lui.

En entendant les aboiements des mâtins, chacun releva la tête et prêta l'oreille.

— Il vient quelqu'un, dit Renée.

— A coup sûr, ce ne sont pas des ennemis, ajouta le berger, j'en jurerais par la manière dont Sultan et Ramponneau accueillent le visiteur.

Il va sans dire que Sultan et Ramponneau étaient les deux gardiens nocturnes de la propriété.

Au même moment, deux coups retentirent contre la porte.

— Qui est là ? cria la jeune fille.

— Ouvrez-moi, Renée.
— Ciel ! c'est M. Desvignes.

Tout le monde se leva ; la surprise de chacun tenait de l'éffarement.

Renée s'élança vers la porte et l'ouvrit.

— Comment, monsieur Michel, vous ici, aujourd'hui, à pareille heure ! fit-elle en joignant les mains. Mon Dieu, que vous est-il donc arrivé, vous êtes pâle comme un mort ?

— Rassure-toi, mon enfant, je n'ai rien ; je n'éprouve qu'une grande fatigue, voilà tout. Bonsoir, mes amis, poursuivit Michel, en serrant cordialement la main de ses serviteurs, achevez le souper commencé ; quant à moi, je n'ai besoin que d'un peu de repos.

— Mais pourquoi êtes-vous revenu si promptement ? demanda Renée.

— Je te raconterai cela demain, ma chère enfant. Michel se débarrassa de son léger bagage, gagna sa chambre accompagné de son fidèle Pierrot et se mit au lit.

Le vieux berger des Coudriers contempla un instant son maître :

— Vous souffrez, monsieur Michel ? lui dit-il d'un ton affectueux.

— Non, mon ami.

— Je voudrais vous croire.

— Que veux-tu dire ?

— Je veux dire qu'un ratour si subit n'est pas naturel, et qu'il a dû se passer là-bas des choses qui vous ont bouleversé l'esprit.

